



Centre Musical & Artistique

MUSIQUE ET THÉÂTRE

CENTRE ASSOCIATIF D'ENSEIGNEMENT, DE PRATIQUES
ET D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES

PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2022

-  Affirme les orientations générales
-  Définit les axes prioritaires de développement pour la période 2017-2022
-  Expose le bilan du projet 2013-2017



Validé par
le conseil d'administration
le 4 décembre 2017

Ce projet d'établissement situe le Centre Musical et Artistique dans son environnement géographique, historique et social, réaffirme ses orientations éducatives et artistiques, présente le bilan du précédent projet et son empreinte sur l'activité actuelle, et expose les buts que l'Association se fixe pour les cinq années à venir et les actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

C'est un outil et un cadre de réflexion à destination des élèves, des familles, des professeurs et de toute personne ou institution souhaitant connaître les orientations éducatives et culturelles de la structure. Il n'arrête en aucun cas des fonctionnements, des actions ou des moyens de manière figée.

Le Conseil d'Administration validera à travers ce cadre formel les projets artistiques et culturels proposés par la direction ou les professeurs. Il permettra aux enseignants d'y inscrire leurs actions pédagogiques et aux parents et aux élèves de les comprendre. Les partenaires institutionnels y trouveront des éléments d'appréciation du projet associatif poursuivi.



En introduction :	
En 2018, 30 ans d'existence	p. 2
Une association fidèle à ses orientations éducatives et culturelles	p. 4
Le projet d'établissement 2017/2022	p. 7
Les objectifs	p. 8
Les fiches actions 2017/2018	p. 10
Annexe : L'environnement du centre musical et artistique	p. 14
Bilan du projet d'établissement 2013/2017	p. 15
Diversité des pratiques, des esthétiques, des champs artistiques	p. 15
Diversité des publics	p. 19
Diversité des sources de financement	p. 24
Conclusion du bilan 2013/2017	p. 25
Conclusion générale	p. 26

En 2018, 30 ANS D'EXISTENCE et D'ACTION DU CENTRE

Au début des années 1970, l'activité musicale à Saint-Genis-Laval est essentiellement représentée par une fanfare donnant quelques cours d'instruments.

En 1972, l'association "Le Comité pour nos gosses" (CPNG) propose une activité d'éveil musical fondée sur la méthode Willems. L'activité augmente avec la création de cours d'instruments à cordes, non proposés par la fanfare.

En 1984, l'activité artistique du CPNG compte une centaine d'élèves. Un poste de direction à temps partiel est créé et un cours de théâtre vient compléter la proposition d'enseignement artistique. Face à l'accueil d'adultes et la multiplication des enseignements, le fonctionnement au sein du CPNG est remis en cause.

Dans le même temps, l'école de musique liée à la fanfare se structure, l'Association Musicale de Saint-Genis-Laval (AMSGL) se crée.

A la rentrée 1987, la Municipalité propose la création d'une seule école de musique avec deux branches : le CPNG Musique et l'Association musicale. Après 6 mois de travail pour le CPNG musique afin de cerner les spécificités et les objectifs de cette structure au sein d'une école unique, le projet échoue, l'Association musicale, à cette époque, préférant ne pas y donner suite.

Le 22 juillet 1988, en accord avec la Municipalité, **le Centre Musical et Artistique** est alors créé sous statut d'association autonome loi 1901 sans but lucratif. ●

De 1988 à 1995, le Centre compte plus de 400 élèves ; il participe à de nombreux projets artistiques et culturels sur la commune et à la création de SAGA une association de Service d'Aide à la Gestion des Associations.

En 1995, une baisse des subventions publiques entraîne une diminution de l'activité et une baisse des effectifs. Depuis les effectifs du Centre varient entre 320 et 380 élèves.

Au cours des années 2000, l'enseignement se diversifie avec l'entrée des musiques traditionnelles et des musiques actuelles. ●

En 2007, le Centre intègre le premier Schéma Départemental des Enseignements Artistiques conduit par le département du Rhône et formalise son premier projet d'établissement 2009/2013.

En 2011, il intègre le second Schéma Départemental, et participe au fonctionnement du réseau SOL (écoles et conservatoires de musique, danse, théâtre du Sud-Ouest Lyonnais), au sein duquel il conçoit, depuis, des projets artistiques et pédagogiques de territoire.

En 2013, il définit un nouveau projet d'établissement qui cible les réalisations sur la notion de diversité ce qui, parallèlement, accroît son domaine de partenariat à Saint-Genis-Laval et à l'extérieur.

En 2015 et 2016, il participe activement à la concertation organisée par la Métropole de Lyon, nouvelle entité territoriale à laquelle est maintenant rattachée la commune de Saint-Genis-Laval ; les débats ont porté sur la place que doit prendre l'enseignement artistique et culturel dans la cité. Cette concertation doit aboutir en 2018 à la création du premier Schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques.



Le Centre Musical et Artistique, une association fidèle à ses orientations éducatives et culturelles

Les orientations éducatives et culturelles du Centre fondent son identité et sont les garantes d'un projet associatif affirmé et de valeurs partagées avec les salariés, les adhérents et les partenaires institutionnels et associatifs. Elles se concrétisent dans un projet d'établissement renouvelé tous les cinq ans.

Elles s'incarnent dans le travail au quotidien des professeurs. Qu'ils soient spécialistes et/ou polyvalents, leurs valeurs éducatives s'appuient sur la richesse de leurs diversités pédagogiques et le suivi individualisé des projets des élèves. Une place centrale est accordée aux pratiques collectives.

ARTICLE 2 des statuts : *"L'association a pour but l'éducation musicale et l'éducation aux arts du spectacle : sensibilisation, initiation musicale, formation instrumentale et chorale, formation aux arts de la scène, au moyen de cours et ateliers ; l'expression de cette éducation peut se concrétiser par des concerts, spectacles, stages, expositions, etc."*

Pour atteindre le but déclaré dans ses statuts, le Centre Musical et Artistique se réfère au constat selon lequel :

"La formation artistique requiert du temps. Elle peut pour certains s'inscrire dans la durée d'une vie. Elle commence dès le plus jeune âge, se développe à l'adolescence, période où les choix se précisent, et continue à l'âge adulte".

Pour y parvenir, le Centre structure son action en s'appuyant sur des valeurs éducatives, artistiques et culturelles héritées à la fois de son histoire et des évolutions de l'enseignement artistique :

- **Eduquer et former** jeunes et adultes par une approche centrée sur le projet de chaque personne. La finalité de l'enseignement dispensé au Centre est d'offrir à celles et ceux qui le souhaitent de développer une pratique et une expression artistiques dans lesquelles ils se reconnaissent. Cet enseignement se doit d'être à la hauteur du projet et de l'investissement de chaque élève.

- **Transmettre une formation artistique** qui s'appuie sur la pratique musicale et théâtrale visant l'acquisition et/ou la progression des trois compétences indispensables au développement d'une pratique artistique à la fois personnalisée et collective :

- **écouter**, c'est-à-dire tendre l'oreille, saisir une intention, prêter attention aux sons et à leurs relations, porter un jugement s'appuyant sur des critères culturels et personnels. Dans le spectacle vivant, l'écoute est la base de tout acte artistique,



- **inventer**, c'est-à-dire improviser, composer, arranger. L'improvisation est une composition immédiate, une réaction sensible et consciente à la situation présente faisant appel aux référents acquis. La composition consiste à mettre en relation et à assembler (structurer) des éléments musicaux, pour communiquer une intention personnelle, un projet. L'arrangement appréhende un matériau existant - un texte poétique, un texte musical - pour le transformer, l'instrumenter, le déplacer de son contexte initial,

- **interpréter**, c'est-à-dire décider d'une façon de s'exprimer et de communiquer en prenant en compte les qualités d'un texte, les contraintes d'une situation, d'un lieu, d'un public. L'interprétation est le moyen pour la personne de se situer par rapport à une culture,

Pour garder une trace des apprentissages successifs d'un élève, le Centre s'appuie sur le "carnet de bord". C'est un document de référence permettant, d'une part, de visualiser les expériences artistiques de chacun, et d'autre part, de rendre lisible les progrès effectués. A travers une mise en relation croisée entre l'évaluation effectuée par les professeurs et l'auto évaluation de l'élève, le carnet répond à une volonté de développer chez les élèves une capacité à suivre l'évolution de leurs apprentissages.

● **Accompagner l'épanouissement** de tous par une ouverture culturelle diversifiée, intégrant les éventuelles évolutions artistiques et pédagogiques.

Tout en étant confrontée à la diversité du monde contemporain, toute personne hérite d'une culture, à la fois générale et singulière, qui couvre plusieurs siècles d'acquis. Il s'agit alors de tenir compte de cette culture de l'élève et, en même temps, de mettre ce dernier en relation avec des œuvres qu'il pourrait ne pas connaître dans son environnement familial.

● **Favoriser la rencontre avec la création artistique d'hier et d'aujourd'hui**

Découvrir les trésors du passé est essentiel pour situer son art dans une rupture ou dans une continuité. La création artistique actuelle croise les genres et les esthétiques, abolit les frontières, transgresse les normes tout en s'appuyant sur des identités affirmées. Côté artistes musiciens, comédiens, plasticiens, écrivains, danseurs, conteurs, etc. développe une pensée critique et donne du sens à la pratique artistique et aux apprentissages qu'elle requiert.

● **Faire connaître et partager au sein de la Ville** une approche plurielle de la musique et du théâtre.

Le Centre conçoit et propose des projets artistiques ou participe à ceux conçus par ses partenaires. Au-delà du lien social généré par ces événements, ces différents moments de production doivent rester des moments de formation pour l'élève et être organisés en conséquence.



LE PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2022

Développer la créativité de chacun, éduquer aux arts de la scène en se formant, en construisant ensemble, en partageant

Ce projet d'établissement fixe les objectifs du Centre Musical et Artistique pour la période 2017-2022 dans les domaines de la formation, de la participation à la vie de la cité, et du fonctionnement de l'association.

Il a été conçu et formalisé par le Conseil d'Administration de l'association et le directeur, en concertation avec les adhérents, sollicités sous la forme d'un questionnaire. Il prend en compte les modifications apportées par les professeurs lors des différentes rencontres organisées à leur intention. Il se construit selon trois thématiques dont la mise en œuvre respecte et assure la spécificité du Centre.

➔ **Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques**

Il **croise** éducation, enseignement et projets artistiques pour compléter et enrichir les différentes formes d'apprentissages utilisées. C'est ce qui fait sa réussite éducative et sa particularité. Chaque élève développe ainsi son sens artistique et sa créativité tout en exaltant la singularité et la globalité de sa personnalité (corporelle, sensible et imaginative).

➔ **Le Centre Musical et Artistique, acteur de la vie artistique et culturelle**

Il **renforce** la formation aux arts de la scène et les liens entre musique et théâtre, pour **étendre** son rôle d'acteur culturel citoyen et **témoigner** ainsi de l'originalité de son offre dans la vie culturelle de la cité.

➔ **Le Centre Musical et Artistique, association au fonctionnement participatif**

Il **agit** en concertation avec les adhérents pour garantir les valeurs éducatives, artistiques et culturelles du Centre. Il **place** les adhérents au cœur de l'organisation des activités et du fonctionnement de l'association, afin de renforcer la cohésion entre ses différents acteurs.



Les objectifs du projet d'établissement 2017-2022

1 - Centre d'apprentissage et de pratiques artistiques

*De l'expression individuelle à la pratique collective ou d'ensemble,
le Centre Musical et Artistique*

affirme l'importance d'une démarche d'enseignement qui développe la maîtrise des langages musicaux et l'aptitude à communiquer, en prenant en compte la singularité de chaque personne et en passant du jeu individuel au jeu collectif dès le début de l'apprentissage,

permet à chaque élève de découvrir et d'expérimenter des répertoires variés aussi bien en musique qu'en théâtre,

développe la créativité de chacun pour apporter une couleur personnelle à l'interprétation qu'elle soit individuelle ou collective en donnant la possibilité d'expérimenter :

- les pratiques de l'improvisation,
- les pratiques de la composition,
- l'utilisation des outils numériques,

apprend aux élèves à s'exprimer en public en favorisant :

- le croisement avec le théâtre
- les mises en situation (auditions, auditions croisées, scènes ouvertes, spectacles),

et en s'appuyant sur les différentes techniques de conscience corporelle :

- la relation à soi (dépasser son trac),
- la relation à l'autre (partenaires et spectateurs),
- la relation à l'espace de jeu,

utilise l'évaluation et l'auto évaluation comme outils de formation,

offre la possibilité d'un parcours en vue d'une certification délivrée par une structure agréée.



Ces différents aspects feront l'objet d'un **projet pédagogique spécifique**. Son élaboration concertée et partagée avec l'équipe enseignante garantira pour tous (élèves, familles, enseignants, équipe administrative et membres du Conseil d'Administration) la cohérence des enseignements.

2 – Acteur de la vie artistique et culturelle

***Du projet singulier à l'action partagée pour le rayonnement du territoire,
le Centre Musical et Artistique***

contribue à l'animation culturelle de la Ville par l'organisation de spectacles et concerts, **et participe** à des manifestations avec différents collectifs présents sur le territoire local,

affirme et maintient ses spécificités et ses orientations éducatives et culturelles vis-à-vis de ses partenaires,

incite un maximum d'élèves à se produire en public, et si possible dès le début de l'apprentissage,

initie des interventions ou des spectacles pour des publics divers et dans des lieux variés, afin de transmettre au plus grand nombre l'intérêt pour la musique et le théâtre,

garantit l'accompagnement artistique des élèves, l'accueil du public et les moyens techniques nécessaires et adéquats



3 – Association au fonctionnement participatif

***De l'engagement de chacun à la participation de tous à la vie collective,
le Centre Musical et Artistique***

donne la possibilité à tous les adhérents de participer activement et démocratiquement à la vie de l'association. L'implication des adhérents à la vie du Centre est un facteur de richesse et de dynamisme,

crée les conditions pour que l'organisation des manifestations soit assurée par un maximum d'adhérents. Les aspects artistique et pédagogique restent du domaine de la direction et de l'équipe éducative,

veille à ce que les locaux et les conditions de travail conviennent à la réalisation d'un enseignement conforme aux orientations définies dans ce projet d'établissement ainsi qu'aux attentes et besoins des adhérents,

informe régulièrement les adhérents, par des moyens adaptés, sur les projets de l'association, ses besoins, ses richesses, ses difficultés, etc.



FICHES ACTIONS

Pour que soit mis en œuvre l'ensemble de ces orientations d'ici 2022,
ce projet d'établissement sera décliné au fil des années en plans d'actions successifs.

Sont présentées dans ce document les fiches des actions prévues en 2017/2018.

Projet d'Etablissement 2017/2022 Fiche Action 2017/2018 n°1

Enjeu	Formaliser le projet pédagogique du Centre Musical et Artistique – phase 1 sur 4
Objectif lié au PE	Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques
Pilotage	La direction
Calendrier prévisionnel	Phase 1 - Printemps 2018 Phase 2 en 2018/2019, phase 3 en 2019/2020, phase 4 en 2020/2021
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Mutualiser les envies, suggestions et réflexions des professeurs quant aux contenus et à la forme qu'ils souhaiteraient donner au projet pédagogique du Centre
Publics	Professeurs
Effets et résultats attendus	Créer une dynamique et fédérer les professeurs autour d'un projet pédagogique partagé. Recenser les différentes pratiques individuelles, accepter la différence et enrichir la pratique pédagogique de chaque professeur.
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - 80% des professeurs présents à l'une des 3 réunions proposées. 2 - 80% des professeurs ayant apporté une suggestion 3 - Des échanges constructifs. 4 - Une synthèse sur laquelle s'appuyer pour la phase 2 de l'action.

Chaque action fera l'objet d'un bilan à partir du tableau ci-dessous

Bilan rédigé le :	Contributeur(s) :	
Evaluation : décliné ici, les critères mentionnés ci-dessous		
Critères quantitatifs	Résultats obtenus	Explication des écarts
	Dépassé Atteint Partiellement atteint Non atteint Devenu sans objet	
1.		
2.		
Critères qualitatifs	Résultats obtenus	Explication des écarts
	Dépassé Atteint Partiellement atteint Non atteint Devenu sans objet	
3. et 4.		
Observations :		



Projet d'Etablissement 2017/2022
Fiche Action 2017/2018 n°2

Enjeu	Préparation d'une réunion pour créer un collectif d'organisation des "Trente ans" du Centre Musical et Artistique.
Objectif lié au PE	Le Centre Musical et Artistique, association au fonctionnement participatif
Pilotage	Conseil d'administration et direction
Calendrier prévisionnel	samedi 2 décembre de 14h30 à 16h30
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Inviter adhérents et professeurs à participer à l'organisation des "Trente ans" du Centre, notamment pour le WE festif des 23 et 24 juin 2018. Créer une charte graphique des "Trente ans". Diffuser l'invitation de manière large.
Publics	Adhérents et professeurs du Centre Musical et Artistique
Effets et résultats attendus	Une communication réussie par un argumentaire attractif. Une participation des adhérents du Centre à ce projet d'anniversaire. La création d'un collectif d'organisation réunissant administrateurs, adhérents et professeurs.
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - Au moins 10% des adhérents (20 familles hors CA). 2 - Au moins 20% des professeurs (4 professeurs hors direction) présents. 3 - Etablissement d'un calendrier prévisionnel des réunions. 4 - Une communication basée sur une charte graphique originale, incluant plusieurs canaux de diffusion (professeurs, administrateurs, numérique, courrier).

Projet d'Etablissement 2017/2022
Fiche Action 2017/2018 n°3

Enjeu	Faire fonctionner le collectif d'organisation des "Trente ans" du Centre Musical et Artistique.
Objectif lié au PE	Le Centre Musical et Artistique, association au fonctionnement participatif
Pilotage	Conseil d'administration et direction
Calendrier prévisionnel	Décembre/juin 2018
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Organiser trois rencontres qui permettent aux membres de ce collectif : 1. de décider des actions organisées dans le cadre des "Trente ans" (parmi celles proposées par les adhérents), 2. de coordonner la réalisation des actions, en prenant en charge la responsabilité des tâches à effectuer et en recensant les moyens humains et en matériel, 3. de coordonner une équipe de bénévoles.
Publics	Adhérents et professeurs du Centre
Effets et résultats attendus	Une participation active aux réunions des membres du collectif. Une participation active des adhérents à la réalisation des "Trente ans".
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - 4 administrateurs, 6 adhérents et 2 professeurs constituant le collectif. 2 - Une coordination réussie. 3 - Des manifestations réussies (notamment le week-end festif de juin).

Projet d'Etablissement 2017/2022
Fiche Action 2017/2018 n°4

Enjeu	Organiser les spectacles des « Troubadours », groupes itinérants de musiciens et comédiens
Objectifs liés au PE	Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques Le Centre Musical et Artistique, acteur de la vie artistique et culturelle
Pilotage	Direction et professeurs
Calendrier prévisionnel	Octobre 2017/mai 2018
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Constituer des groupes de professeurs et/ou d'élèves pour se produire entre février et mai 2018 dans différents lieux publics ou privés de la ville (mairie, médiathèque, théâtre, établissements scolaires, foyers logements, parcs, poste, centre commercial, restaurants, maison ou appartement de particuliers, etc.). Chaque groupe déterminera son planning de diffusion, son répertoire et ses besoins en matériel. Définir l'information et trouver des lieux de diffusion. Organiser les interventions.
Publics	Elèves, professeurs, partenaires institutionnels et associatifs, Saint-Genois.es
Effets et résultats attendus	Rendre visible, audible et lisible l'action du Centre dans la commune. Fédérer professeurs et élèves autour de projets porteurs, et donner du sens aux apprentissages.
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - Au moins 15 groupes constitués. 2 - Aux moins 10 lieux privés ou publics accueillant ces concerts et spectacles. 3 - Des spectacles et concerts appréciés par le public. 4 - Un retour positif des Troubadours

Projet d'Etablissement 2017/2022
Fiche Action 2017/2018 n°5

Enjeu	Faire jouer le BigOrchestre éphémère des "Trente ans"
Objectifs liés au PE	Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques Le Centre Musical et Artistique, acteur de la vie artistique et culturelle
Pilotage	Direction et professeurs
Calendrier prévisionnel	Octobre 2017/juin 2018 Concert samedi 23 juin 2018 et/ou dimanche 24 juin 2018
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Rassembler un maximum d'élèves dans un orchestre éphémère, autour d'une œuvre originale commandée à un compositeur, et diffusée à l'occasion d'un ou deux concerts.
Publics	Elèves et professeurs du CMA, partenaires institutionnels et associatifs, Saint-Genois.es
Effets et résultats attendus	Rendre visible, audible et lisible l'action du CMA dans la commune. Fédérer professeurs et élèves autour d'un projet atypique, et donner du sens aux apprentissages.
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - Au moins 150 élèves et 80% des professeurs concernés par les apprentissages. 2 - Des élèves de tous niveaux, tous styles, et tous âges confondus. 3 - Un travail artistique apprécié par les participants. 4 - Un concert apprécié par le public.

Projet d'Etablissement 2017/2022
Fiche Action 2017/2018 n°6

Enjeu	Organiser des Auditions Croisées pour développer les pratiques collectives
Objectifs liés au PE	Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques Le Centre Musical et Artistique, association au fonctionnement participatif
Pilotage	La direction et les professeurs
Calendrier prévisionnel	Janvier/ février 2018
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Créer des duos ou trios d'élèves débutants ou peu avancés ayant une pratique différente, pour les faire entrer rapidement dans une pratique collective. Organiser une audition commune à tous les groupes.
Publics	Professeurs et élèves
Effets et résultats attendus	Echanges pédagogiques entre professeurs. Développement des pratiques collectives notamment pour les élèves débutants. Meilleure appréhension de la part des élèves de l'intérêt d'une pratique collective. Meilleure appréhension de la part des parents des enjeux d'une pratique collective.
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - Au moins 30% des professeurs et une quinzaine d'élèves engagés dans le projet. 2 - De nouveaux répertoires arrangés et partagés entre professeurs. 3 - Un changement de planning accepté par les parents. 4 - 80 % des parents à l'audition finale, pour un échange constructif.

Projet d'Etablissement 2017/2022
Fiche Action 2017/2018 n°7

Enjeu	Utiliser deux fois l'outil d'évaluation « carnet de bord » dans l'année dont au moins une en présence d'un parent.
Objectifs liés au PE	Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques. Le Centre Musical et Artistique, une association au fonctionnement participatif.
Pilotage	La direction et les professeurs
Calendrier prévisionnel	Novembre 2017 / mai 2018
Descriptif de l'action et objectifs spécifiques	Inciter les parents à être acteurs, avec l'enfant et son professeur, de l'évaluation, telle qu'elle est définie dans le carnet de bord. Réaliser un bilan de l'action en fin d'année en présence des parents.
Publics	Professeurs, élèves et parents d'élèves
Effets et résultats attendus	Une utilisation systématique de l'outil « Carnet de Bord » par les professeurs. Un meilleur discernement des parents des enjeux liés aux apprentissages et à la formation artistique de leur enfant. Un ancrage du dispositif dans le futur projet pédagogique du Centre Musical et Artistique
Indicateurs Critères d'évaluation	1 - Carnet de bord utilisé pour les élèves concernés 1 à 2 fois dans l'année par tous les professeurs. 2 - Au moins 50% des parents présents lors d'une des deux évaluations. 3 - La présence d'au moins 4 parents au bilan final.

ANNEXE : Environnement

Le Centre Musical et Artistique, acteur artistique, éducatif, culturel, citoyen

- **Conformément à la loi de 1901** le Centre est géré par un Conseil d'Administration (CA), composé de bénévoles, au sein duquel est élu un bureau. Des commissions permanentes ou contingentes préparent les réunions du CA.

- **L'enseignement artistique** par la pratique musicale et théâtrale constitue l'activité du Centre. Il conçoit ses actions à partir d'orientations éducatives et culturelles fortes.

- **Soutenu depuis sa création par la Municipalité de Saint-Genis-Laval**, le Centre est hébergé à titre gracieux dans les locaux de "La Maison des Champs", cadre de travail agréable et central, mais peu adapté aux pratiques collectives musicales et théâtrales.

- **Le Centre Musical et Artistique emploie** une vingtaine de professeurs qualifiés et ce dans le respect du code du travail, de la convention collective de l'Animation et des statuts de l'Association.

Un directeur, un directeur adjoint et une secrétaire, tous à temps partiel, assurent toutes les tâches inhérentes au fonctionnement de la structure : le secrétariat, le suivi budgétaire et financier, la gestion des ressources humaines, la communication, les relations avec les adhérents, l'organisation des cours, le suivi pédagogique, l'organisation des spectacles, l'entretien ou le renouvellement du matériel nécessaire aux activités, les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs, le suivi des actions etc.

- **Le Centre Musical et Artistique participe pleinement** à travers différents spectacles, à la vie et au rayonnement de la commune.

La conception et la réalisation de ces projets artistiques demandent une concertation étroite avec les partenaires côtoyés tout au long de l'année. Il s'agit en effet d'harmoniser leurs attentes et leurs objectifs propres avec ceux du Centre tout en faisant de ces manifestations un réel temps de formation pour les élèves qui y participent ou y assistent. Grâce à son réseau de partenaires et à son engagement dans le champ de l'expression artistique et des arts de la scène le Centre est un acteur culturel à part entière.

Des relations se sont nouées au fil du temps avec :

- les services municipaux (culture, petite enfance, cohésion sociale, jeunesse), notamment avec la médiathèque B612 et le théâtre de La Mouche,
- les associations saint-genoises socioculturelles : CADEC, Mixcube des Collonges, Centre Social et Culturel des Barolles,
- le réseau SOL des établissements d'enseignement artistique du Sud-Ouest Lyonnais,
- et des structures telles que les établissements scolaires, le Tremplin (personnes en situation de handicap mental), les secteurs Henry Gabrielle et Sainte Eugénie des Hôpitaux Lyon Sud, le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), les foyers logement pour personnes âgées, la paroisse catholique.

Plus récemment des collaborations se sont établies à Oullins avec le théâtre de La Renaissance et la ville de Lyon (Quais du polar). Ces nouveaux partenariats ouvrent à la rencontre et au partage avec d'autres artistes et favorisent l'acquisition de nouvelles offres et compétences tant pour le Centre que pour les élèves.

Ces nouvelles coopérations sont d'ailleurs des témoins de l'effort de "diversité" effectué en application du projet d'établissement des quatre années passées.



Bilan du projet d'établissement 2013 / 2017

« CULTIVER LES DIVERSITES »

La question de la diversité était en 2013 au cœur des attentes des administrateurs du Centre Musicale et Artistique. Elle avait été déclinée autour de trois thématiques principales :

- **Diversité des pratiques, des esthétiques, des champs artistiques**
- **Diversité des publics**
- **Diversité des sources de financement**

Des indicateurs peu à peu élaborés et affinés par la commission « Projet d'établissement » du CMA, composée d'administrateurs bénévoles et du directeur, ont permis de déterminer les réussites ou les échecs des actions conçues et menées dans le cadre de ces thématiques.

Ce bilan s'appuie ainsi à la fois sur ces éléments statistiques, et sur des éléments plus qualitatifs, suite aux retours des professeurs et des administrateurs. Il met en regard les objectifs de ce projet d'établissement avec le réel obtenu quatre ans après, et les répercussions de ces actions sur les enseignements proposés en interne.



1 ... Diversité des pratiques, des esthétiques, des champs artistiques

Favoriser la rencontre entre les différentes formes de pratiques artistiques

Trois objectifs prioritaires avaient été retenus :

- *Tisser des liens permanents entre le théâtre et la musique*
- *Développer des actions autour de la danse*
- *Conforter et développer les pratiques musicales en cours*

1.1 Tisser des liens permanents entre théâtre et musique

Il s'agissait pendant ces 4 années de faire évoluer ces deux pratiques artistiques, présentes au CMA depuis sa création, mais qui s'étaient peu à peu cloisonnées dans leur fonctionnement, et ne s'apportaient plus mutuellement la richesse respective de leur pratique spécifique et des apprentissages que chacune d'elle requiert. Cet objectif, même si toutes les actions qui y étaient associées n'ont pu être totalement réalisées, a été atteint.

C'est ainsi que neuf projets "musique et théâtre" ont été menés depuis 2013 favorisant à chaque fois une

rencontre originale entre les pratiques théâtrales et musicales des nombreux musiciens et comédiens qui y ont participé. Ils ont été proposés prioritairement à l'initiative de la professeure de théâtre, Isabelle Paquet. On peut citer notamment « *Paroles et Musique* », pièce de Samuel Becket créée en 2014 ou encore celle d'Alexandre Pouchkine « *Mozart et Salieri* » créée en 2016.

Bien que minoritaires, certains projets ont été également réalisés à l'initiative de professeurs de musique comme par exemple le « *Voyage Romantique* » de 2015.

Ces projets, conçus collégialement, ont permis de confronter les désirs et les contraintes des professeurs impliqués. Ils en ont souligné le rôle fédérateur et la richesse pédagogique et artistique, même si parfois, certains auraient souhaité une plus grande interaction entre musiciens et comédiens.

Autre action prévue pour atteindre cet objectif, la création d'un atelier d'éveil artistique musique et théâtre pour les enfants de 6 à 8 ans. Il a été conçu dans le cadre d'un travail collégial réalisé pendant l'année 2015/2016, associant la professeure de théâtre et des professeurs de musique.

Il apparaissait comme un élément important de cette transversalité entre théâtre et musique. Destiné à de jeunes enfants, il posait le premier jalon de la création d'un parcours d'enseignement croisé "musique et théâtre", associant la professeure de théâtre et des professeurs d'instruments.

Proposé à la rentrée 2016, sur le créneau du samedi matin, cet atelier n'a pu malheureusement s'ouvrir faute de participants. Cela est dû à la fois à la plage horaire inadaptée et à une méconnaissance de l'intérêt

de cet enseignement artistique croisé pour les enfants. Autre action également attendue dans ce projet d'établissement, les ateliers de lecture à voix haute. Ouverts à des personnes âgées d'au moins 16 ans, l'objectif affiché était d'en organiser deux par an. Finalement, trois auront été organisés durant la période concernée.

Peu de personnes les ont suivis, même si certaines ont adhéré au CMA uniquement pour cette activité.

Ces ateliers ont évolué, avec l'organisation, à l'automne 2016, du projet "poésie et musique" « *Impromptu* » regroupant des comédiens et des musiciens, ou encore le stage de janvier 2017 organisé dans le cadre du réseau Sol, préparant la participation de duos/trios comédiens/musiciens au festival « Paroles Paroles » du théâtre La Mouche de Saint-Genis-Laval.

Enfin, seule action souhaitée mais non conçue, la formation professionnelle destinée à sensibiliser les professeurs de musique à la « présence scénique », l'objectif étant qu'ils puissent plus facilement intégrer cet aspect dans leur enseignement instrumental.

1.2 Développer des actions autour de la danse

Il s'agissait pendant ces quatre années de proposer des ateliers et/ou des stages de sensibilisation et d'initiation aux danses traditionnelles et aux danses contemporaines.

La rencontre entre les musiques et les danses traditionnelles ne s'est finalement que faiblement concrétisée lors des soirées « Musiques et danses trads' ». Un seul atelier regroupant une quinzaine de participants, a pu être organisé en amont de cette soirée en 2016.

De plus, cette manifestation est devenue biennale, faute de moyens financiers et de publics.

Quant à la danse contemporaine, aucune action de sensibilisation n'a été mise en œuvre, car jugée non prioritaire au vu des moyens limités et de locaux non adaptés.

Seul un projet « Flash Mob », réalisé en partenariat avec l'association Stridanse et coordonné par le CADEC dans le cadre de la fête de la musique 2014, a vu le jour. Mais il s'agissait d'accompagner musicalement des danseurs et non pas de s'impliquer dans un mouvement dansé.

On peut citer dans cet esprit, un stage « Ouverture à la danse contemporaine », proposé en novembre 2016 à des élèves instrumentistes du réseau SOL. Il a été initié par le conservatoire "Musique et Danse" de Ste Foy lès Lyon, en partenariat avec la structure « RamDam » de la Cie Maguy Marin.



1.3 Conforter et développer les pratiques musicales

Le Centre Musical et Artistique compte un nombre important d'ensembles musicaux. Il s'agissait pendant ces quatre années de conforter ces pratiques musicales, d'abord en mettant en place une politique volontariste encourageant les professeurs à concevoir des projets à dimension artistique, pédagogique et culturelle et ensuite en facilitant l'inscription de musiciens amateurs autonomes dans ces ensembles de pratiques en amateur.

Pour ces derniers, un tarif spécifique a été créé et appliqué à la rentrée 2016, permettant l'adhésion d'une quinzaine de personne.

Pour les professeurs, des "fiches actions" ont été conçues afin qu'ils disposent d'un budget propre pour leur projet, financé grâce aux dons numériques reçus par le Centre, suite à son éligibilité à recevoir du mécénat.

Si nous déplorons ces quatre dernières années, la suppression de l'ensemble « Klezmer » suite au départ de la professeure, et aussi, par manque d'inscrits, celle de l'ensemble vocal pour adultes, nous nous réjouissons de la création :

- de l'orchestre à cordes pour débutants « Les petits archets »,
- d'un « Brass Band New Orleans »,
- et dernièrement de l'atelier « Ciné Concert ».

- « Les petits archets », devenus grands, participent activement au projet « Folicordes », orchestre à cordes du réseau SOL comptant plus de 50 musiciens.
- Le « Brass Band » enchante depuis 2 ans le public du Lycée horticole de Pressin lors du Con'Serre de fin d'année.
- L'atelier « Ciné Concert », pour sa première année d'existence en 2016/2017, participera déjà à quelques projets, dont le festival « Quai du Polar ».
- « L'ensemble Celtique » reste le plus important orchestre du CMA. Il compte aujourd'hui 20 musiciens et se produit sur l'ensemble du territoire du Sud-ouest lyonnais et au-delà.
- « L'ensemble Baroque » reste une des pièces maîtresses du traditionnel concert Baroque organisé tous les ans à la chapelle de Beaunant. Il s'est produit également au festival des "Musiques de Beauregard" ou encore à l'hôpital Henry Gabrielle.
- Quant aux 5 combos de musiques actuelles, ils participent activement au festival Zik Zak mis en place depuis 5 ans par le réseau SOL.



L'ouverture à d'autres pratiques musicales prévue dans le cadre de cet objectif a été plus difficile.

Les professeurs utilisent essentiellement le répertoire populaire de la musique d'aujourd'hui (jazz, chanson, musique de film). Peu abordent le répertoire écrit de la musique contemporaine, dont l'écriture et le langage peuvent être différents de ceux d'une œuvre classique. L'improvisation est peu utilisée. On la trouve dans les enseignements essentiellement à travers des éléments stylistiques (jazz ou musiques actuelles). Citons cependant le projet « Soundpainting » réalisé en partenariat avec La Mouche, où certains élèves ont expérimenté ce langage improvisé collectif et dirigé.

La Musique Assistée par Ordinateur connaît également des difficultés à se développer. L'atelier créé en 2014 avec 3 inscrits, n'en a recruté aucun en 2015 et seulement 2 en 2016. Point positif, il a donné naissance à un combo « Electro », où l'ordinateur est devenu un instrument à part entière, et à d'autres ateliers ponctuels organisés par la médiathèque de Saint-Genis-Laval.

Enfin, aucune action n'a été conçue

pendant ces 4 ans pour sensibiliser à la pratique vocale du beatbox et/ou du rap.

Certains professeurs auraient souhaité que la pratique en musique de chambre, uniquement organisée lors de projets ponctuels, s'inscrive dans le cadre d'un atelier régulier. Cela faciliterait l'accès des 80 pianistes à cette pratique collective autour de répertoires variés. Expérimentées à l'automne 2016, des auditions croisées - organisées entre les professeurs de batterie, un professeur de piano et la professeure de flûte traversière - se sont révélées également positives pour le développement de cette pratique de chambre.

La question de l'évolution de l'enseignement se pose pour les combos de musiques actuelles. Leurs pratiques réclament en effet plus d'apports en nouvelles technologies et plus d'accompagnement à la pratique de la scène.



1-1 Tisser des liens permanents entre musique et théâtre

*Mises en œuvre de projets spécifiques
"Musiques et Théâtre"*

- **Evaluer le nombre de projets comprenant des musiciens et des acteurs**

- *Février 2013* : projet Kurt Weil – à l'initiative d'un professeur de musique – 4 comédiens et 9 musiciens concernés.

- *Février 2014* : "Paroles et musiques" de Samuel Becket à l'initiative de la professeure de théâtre – 11 comédiens et 23 musiciens.

- *Juin 2014* : participation de la classe de harpe au spectacle théâtre - à l'initiative de la professeure de théâtre – 11 comédiens et 7 musiciens.

- *Février 2015* : Voyages romantiques – à l'initiative de 2 professeurs de musique – 31 comédiens et 40 musiciens.

- *Juin 2015* : La nuit des rois - à l'initiative de la professeure de théâtre – 31 comédiens et 17 musiciens (ensemble celtique).

- *Février 2016* : Mozart et Salieri de Pouchkine - à l'initiative de la professeur de théâtre – 11 comédiens et 20 musiciens.

- *juin 2016* : Nos histoires vraies - à l'initiative de la professeure de théâtre – 11 comédiens et 6 musiciens.

novembre 2016 : "Impromptu" – à l'initiative de la professeure de théâtre – 4 comédiens et 4 musiciens – poésie et musique – théâtre de La Renaissance (lever de rideau).

- *janvier 2017* – Les aventures de Don Perlimplin de Garcia Llorca – à l'initiative de la professeure de théâtre – 12 comédiens et 33 musiciens.

- **Mise en place d'ateliers "musiques et théâtre" pour les jeunes enfants**

- Atelier Expression Artistique conçu collégialement avec la professeure de théâtre et les professeurs d'instruments en 2015/2016. Accepté par le CA, cet atelier n'a pas démarré en 2016, faute d'inscriptions suffisantes.

- **Action de formation « présence scénique » pour les professeurs de musiques : non réalisée.**

- **Travaux spécifiques autour du texte à lire**

- 3 ateliers de « Lecture à haute voix » proposés en 2015, 2 réalisés avec 7 participants dont moins de 50% d'adhérents du CMA.

- 1 atelier « Lecture à voix haute » proposé en 2016, avec 6 participants dont 50% d'adhérents du CMA.

1-2 Développer des actions autour de la danse : Danses traditionnelles et danse contemporaine

1 bal traditionnel organisé chaque année depuis 2013/2014, et 1 atelier de danses traditionnelles proposé en 2015/2016 – 15 inscrits.

Soirée devenue biennale en 2016/2017 faute de moyens financiers.

1-3 Conforter les pratiques musicales en cours (musique baroque et romantique, traditionnelles, actuelles amplifiées)

Evaluer la pérennité de la diversité des genres
Pérennité des ensembles musicaux sur l'année.

- L'ensemble Klezmer a été supprimé à la rentrée 2016 suite au départ de la professeure.

- Créé en 2014, l'ensemble vocal pour adultes a été supprimé en 2016 faute d'inscrits.

- « Les p'tits archets » orchestre à cordes pour débutants a été créé en 2013.

- « Le Brass Band » a été créé en 2015, en remplacement de l'atelier « Fais ton chorus » et l'ensemble Ciné - Concert, en 2016, à la place de l'ensemble Klezmer.

- Le combo Electro a été créé en 2015.

Pérennité des concerts sur l'année (musiques baroques, romantiques, actuelles, traditionnelles etc.).

- Mis à part le concert de musiques traditionnelles qui se déroulera désormais tous les deux ans, les concerts musiques actuelles et baroque sont restés pérennes.

Pour les musiques romantiques, il n'y a pas de concert dédié, mais les musiques de cette période ont été travaillées et jouées lors de nombreux projets (Voyage romantique, Folicordes, etc.)

1-4 : S'ouvrir à d'autres pratiques

Musiques contemporaines (après 1950)

indicateur : nombre de pièces du répertoire choisies par les professeurs pour leurs élèves.

- A la question posée aux professeurs, 8 seulement ont répondu, 3 ont utilisé le répertoire contemporain savant à des degrés divers. Tous utilisent le répertoire contemporain de « la musique populaire », comme les standards de jazz, la chanson, les musiques de film, etc.

MAO - Indicateur : atelier devenant pérenne.

- 2014/15 : 3 inscrits – 2015/2016 : pas d'inscrits – 2016/2017 : 2 inscrits

Improvisation libre beat box et rap - indicateur : nombre d'actions réalisées d'ici 2017.

pas d'actions réalisées

2 ... Diversité des publics

« Aller à la rencontre des publics extérieurs et accueillir au Centre Musical et Artistique de nouveaux élèves »

En intégrant une plus grande diversité de publics à ses activités, le Centre Musical et Artistique souhaitait à travers cette thématique assumer pleinement son rôle citoyen dans la cité.

Cet objectif se déclinait à travers quatre axes principaux

- *L'éducation artistique du jeune enfant*
- *L'éducation et l'enseignement artistique à l'école*
- *La pratique artistique des personnes en situation de handicap*
- *Une plus grande diversité de catégories socioprofessionnelles*



2.1 L'éducation artistique du jeune enfant (3 mois / 6 ans)

L'objectif visait à structurer et à renforcer cette éducation en lui donnant une plus grande cohérence à l'échelle de la ville. L'ambition de ce projet était de regrouper les structures d'accueil de la petite enfance, municipales et associatives, les écoles maternelles et le CMA autour d'actions artistiques de qualité conçues pour ce public spécifique. Ce projet proposé en 2013 n'a pas trouvé d'échos favorable auprès des structures, ni de soutien du côté de la municipalité.

Malgré cela, le CMA a mené durant ces 4 années des actions ponctuelles en partenariat avec certains Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), des écoles maternelles ou d'autres structures de la ville s'adressant à ce public.

Peuvent être cités le projet « découverte instrumentale » à l'école maternelle Bergier, les interventions musicales à la crèche « Pom' Cerise », les collaborations régulières (*Contes en musiques*) avec la médiathèque et le centre social et culturel des Barolles lors du festival

« Croqueurs d'histoires », ou encore tout récemment l'animation du goûter de Noël de la crèche « Les p'tits mômes ».

Dans le même temps, le nombre d'enfants âgés de 3 à 6 ans inscrits au CMA a fortement chuté. De 21 en 2013 à 8 seulement en 2014 puis 7 en 2015. L'année 2016 a vu une petite hausse des effectifs avec 14 inscrits.

Malgré cette baisse, due en grande partie à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le nombre d'élèves qui ont poursuivi ces deux dernières années une activité musicale au CMA après leurs 6 ans est resté stable.

Sans le renouvellement des plus jeunes, le CMA compte désormais moins d'élèves dans la tranche d'âge 6/11 ans qu'en septembre 2013. La pyramide des âges s'est inversée, il y a maintenant au CMA, plus de collégiens que d'enfants du primaire, ce qui, à moyen terme, pose la question du renouvellement des effectifs.

2.2 Le partenariat à l'école élémentaire, collège et lycée.

Ce partenariat visait à renforcer les collaborations déjà nouées avec les établissements scolaires et d'en créer de nouvelles, à travers :

- l'animation des temps d'activités périscolaires, suite à la réforme des rythmes scolaires,
- la création de nouveaux partenariats avec les collèges et les lycées,
- la poursuite du cours de préparation de l'épreuve de musique du baccalauréat.

Sur les trois activités menées au départ dans les temps d'activités périscolaires (TAP), une seule est devenue pérenne. Certains professeurs ne se retrouvent pas dans le cadre du travail imposé par les TAP.

Souhaitant privilégier là encore une cohérence éducative entre les trois temps de l'enfant - scolaire, périscolaire et extrascolaire - le CMA a mis au point en 2016 un dispositif rendant lisible, sur le temps des TAP, une activité extrascolaire qui permette aux enfants d'accéder à moindre coût à une pratique instrumentale collective. Malheureusement cette proposition n'a pas non plus reçu un écho favorable de la municipalité.

En ce qui concerne les collèges et lycées, de nombreuses actions ont été menées et réalisées avec les 2 collèges publics Giono et D'Aubarède, le lycée horticole de Pressin, le LEGTA André Paillot et l'école Steiner. Ces actions furent très diverses, allant de l'organisation

de concerts à une collaboration pédagogique plus poussée. Un partenariat plus soutenu s'est notamment construit avec le professeur de musique du Collège Jean Giono.

Le cours de préparation à l'option musique du Baccau-

réat a obtenu beaucoup de succès ces trois dernières années. Il a malheureusement été annulé à la rentrée 2016, suite à l'arrivée d'un professeur de musique au lycée Descartes. Ce dernier assure désormais cette préparation.

2.3 La pratique artistique avec les personnes en situation de handicap

Ce projet d'établissement nourrissait l'ambition de poursuivre la collaboration engagée en 2011 avec le foyer d'accueil Le Tremplin, pour une expression artistique des personnes en situation de handicap.

Plusieurs modalités étaient envisagées :

Ateliers réguliers / Stages ou projets ponctuels / Cours individuels pour certains des pensionnaires.

Deux ateliers d'une dizaine de personnes ont existé en 2013/2014 et en 2014/2015. Ils ont donné lieu à des

projets ambitieux autour du texte à déclamer (Slam) ou de la création de musiques de films. Le centre d'accueil de jour du Tremplin n'a cependant pas souhaité renouveler cette activité, après 5 années de collaborations pourtant fructueuses.

Actuellement, 2 personnes bénéficient, à leur demande, de cours de chant individuels. Le CMA rencontre les éducateurs de ces deux personnes pour des bilans réguliers.

2.4 Une plus grande diversité dans les catégories socio professionnelles

Le CMA souhaitait favoriser, lors de ces quatre années, l'accueil de publics de toutes les origines :

origines sociales en proposant une tarification adaptée, origines culturelles par la diversité des esthétiques et des pratiques développées par l'équipe pédagogique ou imaginées par les élèves eux-mêmes.

Le nombre d'adhérents a subi peu de fluctuations pendant ces quatre années :

Année	Nbre de familles	Nbre d'élèves	Nbre de pratiquants plusieurs cours /élève
2013/2014	242	346	
2014/2015	238	332	
2015/2016	268	356	596
2016/2017	251	342	573

Si la modification de la grille tarifaire en 2014 et en 2016 a recueilli l'adhésion de familles aux revenus modestes et/ou de musiciens amateurs autonomes, le nombre de familles des catégories « agriculteurs », « employés » et « ouvriers », comme indiqué dans le tableau ci-dessous, reste cependant très faible.

EVOLUTION % CSP FAMILLES ADHERENTES AU CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

CSP	Code	2013/2014	2015/2016	2016/2017
Agriculteurs exploitants	1	0,00%	0,00%	0,00%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	3,30%	2,80%	2,40%
Cadres et prof. Intellectuelles supérieures	3	56,20%	59,70%	58,20%
Professions intermédiaires	4	34,30%	28,20%	27,90%
Employés	5	5,80%	8,00%	6,10%
Ouvriers	6	0,40%	1,30%	1,40%
Non renseignés		pas de %	pas de %	4,00 %
TOTAL		242 adh.	268 adh.	251 adh.

Une étude comparative entre les adhérents qui se sont réinscrits et ceux nouvellement inscrits fait apparaître à la rentrée 2016 une baisse du nombre des catégories socioprofessionnelles supérieures.

CSP	Code	Anciens réinscrits	Nouveaux inscrits	TOTAL
Cadres et prof. Intellectuelles supérieures	3	120 65,20%	26 46,40%	146 58,20%

Il faudra vérifier si cette tendance se confirme lors des prochaines années.

Au-delà des adhérents du Centre et des publics spécifiques cités précédemment (écoles, collèges, Lycées, crèches, handicap, etc.), la rencontre avec de nouveaux publics s'est aussi concrétisée à l'occasion des manifestations faites en partenariat avec les structures éducatives, sociales ou culturelles de La Ville. Citons

particulièrement les actions menées avec La Mouche, le Centre Social et Culturel des Barolles, la Médiathèque, le CADEC, Le Foyer Logement Le Colombier, Le lycée de Pressin, La Paroisse, le CADA, le Mixcube, le théâtre de la Renaissance, La Maison du Peuple, etc.

Les occasions de croiser les publics ont été nombreuses que ce soit à travers les scènes ouvertes itinérantes créées en 2013, ou à travers des projets comme « Obstinément obstinés », « Repas dans le noir », « Tradiroque », « Slam aux p'tits oignons », « Gamelan », « Interzone », « Histoires vraies des Collonges - Soundpainting », « Ah ce conte-là », « Croqueur d'histoires », « Rencontre Union Européenne », « Hommage à Francisque Darcieux », ou encore lors des stages et parcours artistiques réalisées dans le cadre du réseau SOL, comme le Festival Zik Zak.

Ces actions ont favorisé, outre la rencontre avec d'autres artistes amateurs ou professionnels, le croisement effectif de différents publics, acteurs ou spectateurs de ces projets.

Indicateurs de mesure pour la diversité des publics

2-1 L'éducation artistique du jeune enfant

Nombre d'enfants 3/6 ans inscrits au CMA en "éveil/initiation" :

2013/2014 : 21
2014/2015 : 8
2015/2016 : 7
2016/2017 : 14

Nombre d'enfants poursuivant une activité artistique au CMA après leurs 6 ans :

2013/2014 : 14
2014/2015 : 4
2015/2016 : 5

Nombre d'enfants de l'extérieur (halte-garderie, crèches, école maternelle, etc.) sensibilisés et nombre de projets concernés :

2013/2014 :
- Interventions à la crèche Pom'Cerise – 25 enfants, de 3 mois à 2 ans, concernés
- Interventions au relais d'assistantes maternelles au PSP - 35 enfant de 3 mois à 2 ans concernés.
2014/2015 :
- Interventions à l'école maternelle Bergier Mouton – 120 enfants de 3 à 5 ans
2015/2016 : pas de projets
2016/2017 : Interventions à la crèche Les p'tits Mômes – 24 enfants de 15 à 24 mois concernés + une animation musicale parents/enfants (90 familles participantes)

2.2 Les personnes en situation d'handicap

Nombre de personnes inscrites dans les cours individuels :

2013/2014 : 1 - 2014/2015 : 1
2015/2016 : 1 - 2016/2017 : 2

Nombre d'ateliers collectifs :

2013/2014 : 2 (17 personnes)
2014/2015 : 2 (15 personnes)
2015/2016 et 2016/2017 : 0
2 projets réalisés entre 2013 et 2017 : Slam et Ciné concert
nombre d'actions menées en dehors du Tremplin : Aucune



2-3 Le partenariat avec l'école

Avoir une bonne répartition des âges – visualiser le nombre d'inscrits selon les cycles scolaires :

(représentation graphique sous forme de pyramide)
2013/2014 : Maternelle – 19 / Primaire – 104 / Collège – 89 / Lycée : 47 / Supérieur : 25

Total des 3/25 ans : 284

2014/2015 : Maternelle – 8 / Primaire – 94 / Collège – 93 / Lycée : 39 / Supérieur : 18

Total des 3/25 ans : 252

2015/2016 : Maternelle – 9 / Primaire – 83 / Collège – 95 / Lycée : 39 / Supérieur : 17

Total des 3/25 ans : 243

2016/2017 : Maternelle – 14 / Primaire – 81 / Collège – 102 / Lycée : 40 / Supérieur : 9

Total des 3/25 ans : 246

Le CMA a perdu 43 élèves âgés de 3 à 25 ans entre 2013 et 2017.

Avoir une bonne répartition géographique :

Pas d'outils adaptés pour le mesurer rapidement

Les projets spécifiques avec les écoles en temps scolaire :

1 projet de présentation d'instruments avec l'école maternelle Bergier en 2014/2015

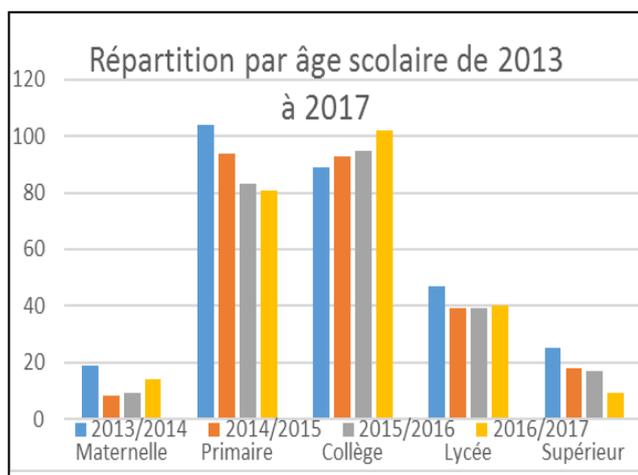
Les interventions en périscolaire CEL puis TAP :

1 atelier CEL en 2013/2014 - 3 ateliers TAP de 2014 à 2016 - 1 atelier TAP en 2016/2017

Le cours de préparation à l'option musique au Bac

2013/2014 : 6 - 2014/2015 : 9 - 2015/2016 : 12

2016/2017 : 2 inscrits - arrêt du cours avec l'arrivée d'un professeur de musique au Lycée Descartes.

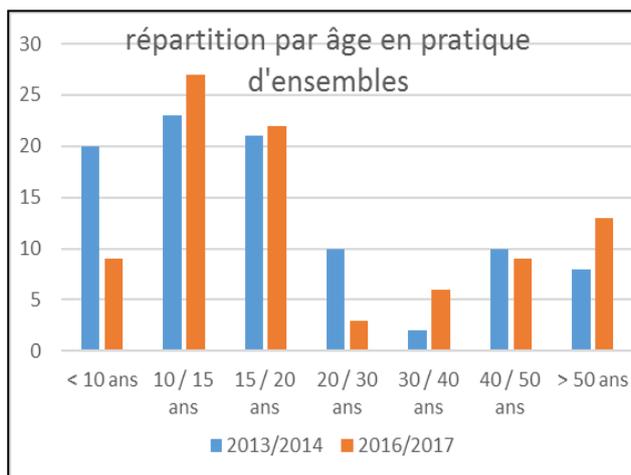


2-4 La répartition des adhérents actuels selon les catégories CSP

Répartition des CSP entre les nouveaux inscrits et les anciens à la rentrée 2016

CSP	Co de	Anciens réinscrits	Nouveaux inscrits	Total
Agriculteurs exploitants	1	0 0,00%	0 0,00%	0,00%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2	4 2,20%	2 3,60%	6 2,40%
Cadres et prof. Intellectuelles supérieures	3	120 65,20%	26 46,40%	146 58,20%
Professions intermédiaires	4	45 24,40%	25 44,60%	70 27,90%
Employés	5	12 6,50%	2 3,60%	14 5,60%
Ouvriers	6	3 1,60%	1 1,80%	4 1,60%
Non renseignés		? pas de %	? pas de %	11 4,40 %
TOTAL		184 adh.	56 adh.	251 adh.

2-5 La pratique intergénérationnelle





2-6 La rencontre avec de nouveaux publics par l'organisation de projets en partenariat (structures éducatives, sociales ou culturelles)

2013/2014 :

sans croiser les publics : *Repas dans le noir* avec le dispositif Lutte Contre les Discriminations (Mairie)
 en croisant les publics :

- *Festival Zik Zak* avec Réseau SOL
- *Tradiroque* avec Les Musiques de Beauregard (Mairie) et Réseau SOL (département)
- *Obstinément obstiné* avec La Mouche (Mairie) et Réseau SOL

et groupes invités :

- *Soirée musiques et danses trad's* avec Réseau SOL
- *Ah ce conte là à* avec CSC Barolles (association)

2014/2015 :

en croisant les publics :

Le gamelan Balinais avec Réseau SOL et Maison du Peuple

- *Festival Zik Zak* avec le réseau SOL
- *Folicordes* avec Réseau SOL
- *Scène ouverte* avec CSC Barolles

et groupes invités :

- *Soirée musiques et danses trad's* avec Réseau SOL
- *Ah ce conte là à* avec CSC Barolles



2015/2016 :

sans croiser les publics :

- *Inauguration de La Médiathèque* avec La Médiathèque (Mairie)
- *Sieste Musicale* avec les Musiques de Beauregard et Les journées du patrimoine

en croisant les publics :

- *Interzone* avec le réseau SOL et La Mouche
- *Histoires vraies*
- *Soundpainting* avec Réseau SOL et La Mouche
- *Festival Zik Zak* avec Réseau SOL
- *Folicordes* avec Réseau SOL
- *Scènes ouvertes* avec MixCube et CADA (asso.)

et groupes invités :

- *Soirée musiques et danses trad's*
- *Ah ce conte là* avec CSC Barolles



2016/2017 :

sans croiser les publics :

Impromptu avec Théâtre de La Renaissance (Oullins)

en croisant les publics :

- *Festival Paroles Paroles* avec Réseau SOL et La Mouche
- *Festival Zik Zak* avec Réseau SOL
- *Folicordes* avec Réseau SOL
- *Scènes ouvertes - Ah ce conte là* avec CSCB Barolles
- *Croqueurs d'histoires* avec Médiathèque et CSCB

Pérennisation du lien avec les nouveaux publics :

Indicateur permettant de répondre à la prise en compte de l'origine culturelle (au sens de pratiques musicales) pour s'ouvrir à d'autres pratiques.

Impossible à traiter, pas d'outils adaptés.



3 ... Diversité des sources de financement

Le projet d'établissement prévoyait de :

- *maintenir et renforcer le partenariat avec la Mairie en participant aux actions impulsées par la municipalité en complémentarité de celles du mouvement associatif,*
- *continuer à s'engager dans la mise en œuvre des projets élaborés par les différents établissements du réseau SOL et éventuellement d'autres communes du département,*
- *fidéliser et élargir le nombre d'entreprises partenaires qui ont fait confiance au CMA lors du lancement de la démarche de parrainage,*
- *faire appel aux adhérents pour effectuer un don,*
- *encourager les adhérents à utiliser le dispositif numérique « J'aide mon association ».*

La crise des finances publiques n'a pas engendré de hausse des subventions de fonctionnement depuis 4 ans. Si celle allouée par la municipalité reste pratiquement identique (- 4 000 € en 4 ans), celle du département, puis de La Métropole Grand Lyon, a chuté de 15 000 € entre 2013 et 2017.

Notre investissement tant sur la ville que dans le cadre du réseau SOL, ou de La Métropole Grand Lyon, pendant cette même période, a par contre énormément progressé.

Concernant le parrainage entrepreneurial, nous constatons également une baisse du nombre de « parrains », passant de 10 en 2013 à 6 en 2016, et des budgets correspondants qui ont baissé de 1 645 € en 2012 à 960 € en 2016.

Pour le mécénat des particuliers, le nombre de donateurs est resté stable : de 60 en 2013 à 63 en 2016, avec des montants en légère évolution : 2 680 € en 2013 et 3 130 € en 2016.

Enfin, « J'aide mon association » a rapporté 60 € en 4 ans et s'est arrêté en 2016.

Indicateurs de mesure pour la diversité des sources de financement

3-1 Fidéliser les partenaires

Part du budget partenarial / budget global

2012/2013 : 0,35% (1 645 pour 477 700 €)
2013/2014 : 0,30% (1 345 pour 457 000 €)
2014/2015 : 0,31% (1 345 pour 437 700 €)
2015/2016 : 0,27% (1 170 pour 437 200 €)
2016/2017 : 0,21% (960 pour 435 000 prévisionnel)

Avoir au moins 1 nouveau partenaire de plus par an

10 parrains en 2012/2013
9 parrains en 2013/2014
8 parrains en 2014/2015
6 parrains en 2015/2016 -
6 parrains en 2015/2016

3-2 Faire appel aux adhérents pour les dons

Evolution du nombre de donateurs : objectif d'augmentation de 5% par an

2013/2014 : 60
2014/2015 : non connu
2015/2016 : 64
2016/2017 : 63

Evolution du budget des dons alloués aux projets des professeurs

2013/2014 : 2 680 €
2014/2015 : 3 030 €
2015/2016 : 2 990 €
2016/2017 : 3 130 €

Conclusion du bilan 2013/2017

Le développement de la diversité des pratiques, prôné par ce projet d'établissement, a été effectif et productif pendant ces quatre années, avec de belles réussites mais aussi certains échecs.

Sa poursuite, nécessaire dans la dynamique actuelle de la politique générale culturelle et artistique, semble en bonne voie. La rencontre entre le théâtre et la musique est devenue une réalité bien présente, même si cette symbiose a pris forme essentiellement à travers la réalisation de projets ponctuels liés à des manifestations publiques.

Les pratiques musicales se sont bien développées et diversifiées, même si celles liées à l'improvisation, à la MAO, aux musiques urbaines restent marginales ou encore absentes, comme par ailleurs la danse qui est toujours absente des activités du Centre Musical et Artistique.

En filigrane de ce développement des pratiques artistiques, ce projet d'établissement tablait également sur une évolution des pratiques pédagogiques, notamment pour les apprentissages instrumentaux.

Ainsi la prise en compte du corporel, de la présence scénique, de la voix parlée et chantée dans les apprentissages est devenue réalité. On peut maintenant envisager qu'elle soit à l'avenir entièrement intégrée dans les enseignements réguliers. Les liens qui se sont d'ores et déjà tissés, au sein du Centre, notamment entre théâtre et musique, deviendront alors réellement permanents.

Pour la diversité des publics, la volonté de proposer des parcours d'éducation artistique structurés, en collaboration avec d'autres acteurs éducatifs de la cité ne s'est pas concrétisée. Or c'est bien à la crèche ou à l'école que l'on peut éduquer artistiquement les enfants issus de tous les milieux socioprofessionnels.

L'objectif affiché était d'augmenter leur nombre, à travers un partenariat renouvelé avec les structures éducatives et culturelles de la ville. Cela n'a été réalisé qu'au cas par cas.

Ces projets n'ont pas eu de répercussions sur la diversité des catégories socioprofessionnelles des adhérents du Centre Musical et Artistique, et ce, malgré les modifications apportées à la grille tarifaire, les raisons ne sont donc pas que financières.

Si le Centre Musical et Artistique s'est bien rendu à la rencontre de nouveaux publics, il a subi dans le même temps une baisse des inscriptions des débutants dans ses propres ateliers. La réforme des rythmes scolaires a modifié le contexte éducatif, brouillant les préceptes, les attendus et les effets d'une éducation artistique menée sur le long terme.

Ce projet d'établissement s'est déroulé dans un contexte budgétaire difficile. Les finances publiques sont en baisse et le développement de sources de financement alternatives comme le mécénat d'entreprise n'a pas évolué.

Cette situation, si elle perdure, entrainera à l'avenir des difficultés pour mettre en œuvre un projet associatif ambitieux qui prenne en compte le développement de la pratique artistique dans la cité.



CONCLUSION GENERALE

Le Centre Musical et Artistique est reconnu pour la qualité de ses apprentissages instrumentaux et vocaux, de sa formation aux pratiques collectives et de son initiation aux arts de la scène. Il est aussi apprécié comme acteur culturel citoyen, pour ses spectacles, concerts, représentations théâtrales qui sont porteurs de rencontres et d'échanges contribuant au vivre ensemble et à la cohésion intergénérationnelle.

Ces actions sont rendues possibles par les indispensables soutiens des instances municipales et départementales puis métropolitaines, qui participent pour moitié au financement du Centre. Elles sont favorisées par la coopération avec de très nombreux partenaires éducatifs et culturels.

Les deux derniers projets d'établissements, 2009/2012 et 2013/2017, ont été bâtis sur des valeurs humanistes fortes qui sont le fondement du Centre Musical et Artistique depuis sa création. Ils visaient à la fois l'épanouissement de chacun, l'ouverture de tous à la culture et le partage d'événements fédérateurs au sein de la ville.

En 2009, dans l'esprit originel du Centre, deux axes furent particulièrement intensifiés :

- *"Le Centre Musical et Artistique pour tous"* afin de s'ouvrir à de nouveaux publics en favorisant l'accès du plus grand nombre à ses activités,
- *"Le Centre Musical et Artistique et ses partenaires"* pour faire évoluer ses partenariats et renforcer ainsi sa mission d'acteur culturel citoyen.

Puis en 2013, ces objectifs ont pris comme référence la diversité :

- *diversité des pratiques, des esthétiques, des champs artistiques,*
- *diversité des publics,*

avec toujours cette volonté de rendre cohérents des projets de territoire, comme celui proposé en 2016 visant à embaucher un apprenti Dumiste pour développer une offre d'éducation et d'enseignement artistiques de l'enfant en temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire qui soit plus lisible et cohérente.

Cette diversité est maintenant reprise en filigrane dans le projet 2017/2022. Elle sous-tend toutes les formes de "créativité" et de "création" qui vont orienter l'enseignement et l'activité artistiques du Centre pendant cinq ans vers la recherche d'encore plus d'épanouissement des potentiels de la personne :

- ***de l'expression individuelle à la pratique collective ou d'ensembles,***
- ***du projet singulier à l'action partagée pour le rayonnement de la culture au sein du territoire,***
- ***de l'engagement de chacun à la participation de tous à la vie collective.***

Ce nouveau projet suppose de considérer chaque élève dans la singularité et la globalité de sa personnalité et, en même temps, d'insister sur "la relation aux autres", l'aptitude à communiquer, à s'exprimer en public, à s'intégrer à une collectivité, en faisant « orchestre », en faisant « ensemble ». Le développement des arts de la scène sera le support idéal pour donner du sens à ces formations.

Les sept "fiches action" détaillées dans ce projet d'établissement structurent sa mise en œuvre sur la saison 2017/2018. Elles feront l'objet d'une évaluation individuelle puis d'une synthèse et d'une réflexion constructive qui détermineront les actions à réaliser les années suivantes pour la réussite du projet.

En 2018, le Centre Musical et Artistique fête ses trente ans !

En plus des concerts et spectacles que le Centre organise chaque année, il est d'ores et déjà prévu que *des « Troubadours »*, groupes de musiciens et/ou comédiens partagent leur plaisir de jouer avec les habitants de tous les quartiers. Il est prévu aussi un *"BigOrchestre"* - 150 musiciens - pour le week-end festif de juin... une occasion de fédérer la population.

Et d'autres manifestations se préparent : un élan créatif se manifeste déjà *au sein d'un* collectif composé des élèves, des parents, des professeurs, de l'administration et du Conseil d'Administration pour *« Imaginer et créer la fête ensemble »*. C'est l'occasion de faire vivre au sein du Centre les valeurs de démocratie et de participation de tous prônées dans ce projet d'établissement.



Depuis sa création il y a trente ans, et grâce à l'aide financière et matérielle de la ville, au financement de la métropole, aux dons des bienfaiteurs et à l'énergie des bénévoles et des professionnels, le Centre Musical et Artistique remplit une mission d'intérêt général avec les objectifs d'épanouissement de l'individu, de cohésion sociale, de vivre ensemble et de rayonnement du territoire.

